



ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable 2023 (APER) prévoit que les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Toutes les communes sont concernées et peuvent personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.



Le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 décembre 2023 a défini le type d'énergies renouvelables qu'il souhaite voir implanté sur le territoire communal, ainsi que les lieux.

Une concertation publique doit être effectuée avant délibération du Conseil Municipal.

La concertation aura lieu du 2 au 20 janvier 2024,

- En mairie aux horaires habituels d'ouverture au public
- Sur le site internet de Commune, www.vinzier.com.
- Lors des réunions publiques du mercredi 10 janvier et vendredi 19 janvier 2024 à 19h en mairie.

La cartographie et un cahier d'observation seront à votre disposition pendant toute la durée de la concertation.

Horaires - Agence Postale et Mairie



Nouveau

Ouverture de la poste le lundi matin

L'agence postale a intégré les locaux de la mairie le 4 septembre 2023.

Afin de permettre aux habitants de pouvoir faire leurs démarches de manière concomitante, que ce soit au secrétariat de mairie ou à l'agence postale communale, les horaires des deux établissements vont être homogénéisés.

À compter du 2 janvier 2024, les horaires seront les suivants.

Agence postale	
Lundi	9h – 12h
Mardi	9h – 12h
Mercredi	9h – 12h
Jeudi	9h – 12h
Vendredi	9h – 12h
Samedi	9h – 12h

Secrétariat		
Lundi	9h – 12h	14h – 17h
Mardi	9h – 12h	Fermé
Mercredi	9h – 12h	Fermé
Jeudi	9h – 12h	Fermé
Vendredi	9h – 12h	14h – 17h

Permanence de Mme le Maire sur rendez-vous les lundis après-midi.

ECOLE SALLE DE SIESTE

Les travaux de la salle de sieste sont terminés.

Les locaux seront mis à disposition après les vacances de Noël, soit le 8 janvier 2024.



SECURISATION DU CARREFOUR DE VERS LES GRANGES

Les travaux de sécurisation sont terminés. Reste la pose de la barrière de sécurité sur la route sur de la Rupe. Pour la partie enfouissement des réseaux, les travaux sont en cours d'achèvement mais ne sont pas réceptionnés.



Marie-Pierre GIRARD, Maire de Vinzier et le Conseil Municipal, ont le plaisir de vous convier à la présentation de leurs vœux le

Dimanche 14 janvier 2024 à 11h
A la salle des fêtes

